

# COMMENT CONTACTER LA CPAM DES FLANDRES ?

Retrouvez toutes les informations utiles à la gestion de vos droits et de votre santé en contactant un conseiller en Assurance Maladie :



Via la messagerie de votre compte  
**ameli.fr**



Sur le forum de l'Assurance  
Maladie : [forum-assures.ameli.fr](https://forum-assures.ameli.fr)

Par téléphone au

**3646** Service gratuit  
+ prix appel



Lors d'un rendez-vous fixé  
à partir de votre compte ameli  
ou en appelant le 3646



Déposez vos documents en ligne  
depuis votre domicile. Une démarche  
gratuite, simple, rapide et sécurisée

Accédez au formulaire en ligne  
<https://formulaire.services-cpam-flandres.fr>

OU



Envoyez vos courriers papier à votre CPAM :

CPAM des Flandres  
2, rue de la Bâtellerie  
CS 94523  
59386 Dunkerque Cedex 1

Suivez l'actualité de votre CPAM



@CpamFlandres



Assurance Maladie des Flandres